

Importants travaux de voirie

-Enfouissement des réseaux aériens-

Le Département a décidé de réaliser l'opération de dissimulation des réseaux situés au carrefour du Puits du Chiard et de la rue des écoles.

Cette opération donne lieu à la réalisation de travaux de génie civil communs à plusieurs Maîtres d'ouvrage et au partage, entre ces derniers, des frais inhérents.

La répartition des coûts entre le Département et la Commune s'opère comme suit : Département 70%, la Commune 30%, d'un montant estimatif de 115 000€ HT.

La Commune devra rétablir à ses frais l'éclairage public. Des mâts équipés de luminaires à LED avec variation d'intensité afin de maximaliser les économies d'énergie seront installés en tenant compte des travaux d'aménagement projetés en 2016.

Les travaux de génie civil dureront **2 mois, de juillet à août 2015.**

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, Jean-Paul Hornez, l'Adjoint chargé des travaux, se tient à votre disposition.